

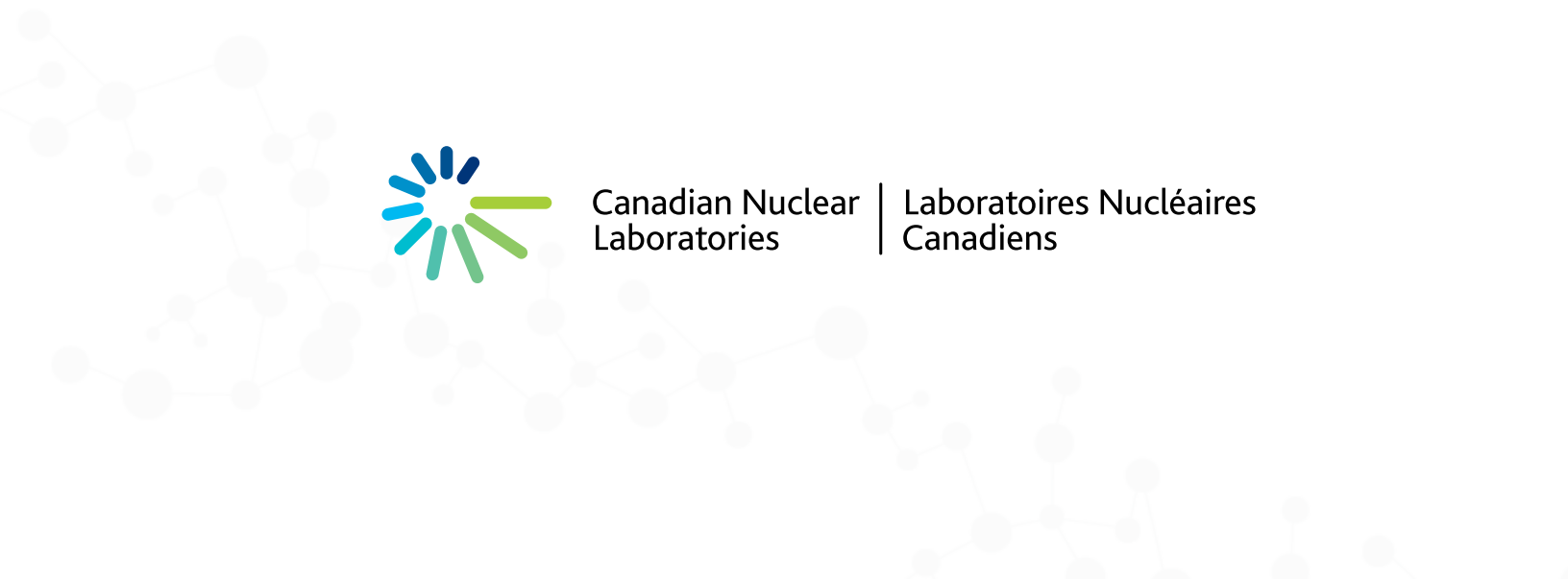
DÉCLARATION SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

31 mars 2024 au 31 mars 2025



Canadian Nuclear
Laboratories

Laboratoires Nucléaires
Canadiens



QUI SOMMES-NOUS

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») sont fiers d'être un chef de file mondial dans l'avancement de la science et de la technologie nucléaires. Le monde entier fait appel à nous pour relever les défis technologiques les plus difficiles. Nous avons des partenariats industriels d'une efficacité inégalée par tout autre laboratoire national. Sur nos campus, les innovateurs les plus brillants du monde forment une communauté dynamique. Notre personnel sait qu'il apporte une contribution utile dans la vie des gens partout dans le monde. Nos clients, au sein de l'industrie et du gouvernement du Canada, nous estiment.

Notre mission est de : restaurer et protéger l'environnement du Canada en réduisant et en gérant efficacement les responsabilités nucléaires; fournir au monde des solutions énergétiques durables, y compris la prolongation de la durée de vie des réacteurs, les technologies de l'hydrogène et le développement de combustibles pour les réacteurs de demain; démontrer, avec des partenaires, la viabilité commerciale des réacteurs avancés de demain; travailler en collaboration avec des institutions médicales et éducatives ainsi que des sociétés pharmaceutiques pour mettre au point de nouvelles alpha-thérapies pour le traitement des cancers afin de sauver d'innombrables vies; et tirer parti de toutes nos capacités pour obtenir un succès commercial sur les marchés canadiens et internationaux.

Notre engagement

Les LNC comptent parmi leurs valeurs fondamentales l'intégrité et les normes les plus élevées en matière de conduite éthique des affaires. Cet engagement influence et guide tous les aspects de notre activité, qu'il s'agisse de la manière dont nous gérons et traitons les questions relatives aux droits de la personne, de la manière dont nous gérons notre personnel, de la manière dont nous traitons avec les gouvernements et les organismes de réglementation, ou de nos relations commerciales et d'approvisionnement avec des tiers. C'est tout simplement ce que nous sommes en tant qu'entreprise.

Dans le prolongement de ces valeurs fondamentales, nous, aux LNC, nous engageons à promouvoir les droits de la personne et à prévenir l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants, dans toutes nos activités.

Les LNC s'engagent également à améliorer et à perfectionner continuellement ses programmes de conformité et d'éthique par l'entremise d'évaluations des risques, de surveillances, de vérifications et d'analyses comparatives afin de s'assurer qu'ils reflètent les meilleures pratiques du secteur et du monde entier.



Entités déclarantes

Les entités déclarantes pour le présent rapport en vertu de la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement sont les suivantes :

Laboratoires Nucléaires Canadiens, domiciliés au 286 Plant Road, Chalk River, ON, Canada K0J 1J0

Applicabilité

L'ensemble des politiques, normes et codes de conduite des LNC s'appliquent à toutes les activités des LNC, quel que soit le site ou l'emplacement. Ces politiques, normes et codes de conduite, ainsi que la présente déclaration sur l'esclavage moderne, sont élaborés en consultation avec les différentes fonctions appropriées de l'entreprise, notamment les services juridiques et d'assurance, les ressources humaines, la gestion des affaires et la chaîne d'approvisionnement.

Notre Structure

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) a confié aux LNC la gestion et l'exploitation de ses sites et installations dans tout le pays. Les LNC sont également chargés d'exécuter le mandat d'EACL, qui consiste à favoriser la science et la technologie nucléaires et à protéger l'environnement en assumant les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et de déclassement. À son tour, EACL définit l'orientation et supervise le contrat.

Bien que les sites et les responsabilités nucléaires appartiennent à EACL, les LNC s'occupent de l'exploitation et de l'entretien des installations au jour le jour. Les LNC opèrent selon le modèle GoCo, c'est-à-dire qu'ils sont une propriété du gouvernement et exploités par un entrepreneur.

Le Gouvernement du Canada a sélectionné « Canadian National Energy Alliance » (l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada), un consortium du secteur privé qui représente certaines des sociétés d'ingénierie et de gestion nucléaires les plus chevronnées au monde, pour exploiter les LNC en 2015, à l'issue d'un concours international.

Restauration et protection de l'environnement

Les LNC gèrent les missions d'assainissement de l'environnement les plus importantes et les plus complexes au Canada, notamment les sites des Laboratoires de Chalk River et de Whiteshell, ainsi que l'assainissement des déchets historiques dans le cadre de l'Initiative de la région de Port Hope (IRPH). Nous dirigeons également un certain nombre de projets majeurs de déclassement nucléaire, notamment le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS), le projet de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration (RND) et le projet de fermeture du réacteur WR-11.

Énergie propre pour aujourd'hui et demain

Dans le secteur de l'énergie propre, les LNC s'efforcent d'introduire au Canada la prochaine génération de technologies d'énergie propre : les petits réacteurs modulaires (PRM). Nos travaux portent également sur les avancées techniques dans le domaine de l'énergie associée à l'hydrogène, le développement de combustibles nucléaires avancés, l'intégration des technologies d'énergie propre et la recherche visant à permettre l'exploitation sûre et fiable du parc nucléaire d'aujourd'hui.

Contribuer à la santé des Canadiens

Avec plus d'un milliard de traitements médicaux effectués à l'aide d'isotopes produits sur le campus de Chalk River, les LNC sont un chef de file mondial dans la production de produits radiopharmaceutiques depuis des décennies. Nous tirons parti de cette expertise pour devenir une plaque tournante internationale dans le développement d'une nouvelle génération d'isotopes médicaux, y compris l'Actinium-225, un isotope rare qui permet un nouveau traitement révolutionnaire contre le cancer.

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Les LNC disposent d'une chaîne d'approvisionnement solide, efficace et diversifiée qui soutient nos activités et s'engagent à soutenir les petites et moyennes entreprises, les entreprises locales et les entreprises autochtones lorsque les capacités existent.

La chaîne d'approvisionnement des LNC est un élément clé qui soutient les missions des LNC au moyen de l'approvisionnement, de la gestion des contrats, de la gestion des fournisseurs et des services logistiques. La fonction de chaîne d'approvisionnement est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies qui s'alignent sur le besoin des LNC d'acquiescer efficacement une gamme de services comprenant des services d'entreposage et de distribution, la gestion des stocks, des capacités de transport mondiales ainsi qu'un soutien au programme de contrôle des importations et des exportations des LNC, et qui y contribuent.

La chaîne d'approvisionnement des LNC est divisée en trois fonctions principales : Approvisionnement et passation de marchés; matériaux et logistique; et gestion des entrepreneurs.

En tant que laboratoire nucléaire national du Canada, la durabilité environnementale est intégrée à toutes nos activités et à toutes les décisions que nous prenons. Les LNC publient un rapport annuel sur la durabilité environnementale, que vous trouverez ici. « CNL releases 2024-25 Sustainability Report - Canadian Nuclear Laboratories » (Les LNC publient le rapport sur la durabilité 2024-25 – Laboratoires Nucléaires Canadiens), qui fait le suivi des progrès de l'entreprise vers des activités plus durables.

La gestion et les opérations de la chaîne d'approvisionnement des LNC sont guidées par les principes suivants :

Respect : Nous sommes honnêtes, équitables, justes et respectueux envers nos collègues, partenaires et clients, tout en reconnaissant leurs contributions individuelles et leur diversité.

Intégrité et éthique : Nous agissons avec intégrité et nous nous assurons que nos actions et nos interactions sont justes et responsables. Nous serons responsables de nos actes et agirons avec intégrité dans toutes les relations entre nous, nos clients, nos partenaires commerciaux ainsi que les autres parties prenantes.

Excellence : Nous travaillons en collaboration pour assurer l'excellence et le professionnalisme dans la prestation de services à nos partenaires, à nos clients et aux Canadiens, tout en obtenant le meilleur rapport qualité-prix pour le gouvernement, en renforçant les capacités des fournisseurs et en stimulant l'innovation dans notre chaîne d'approvisionnement.

RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE

Selon l'outil d'approvisionnement responsable, les employés du secteur nucléaire au Canada présentent généralement un faible risque d'esclavage moderne. Cependant, nous reconnaissons que l'esclavage moderne pourrait survenir dans notre chaîne d'approvisionnement ou nos opérations, en particulier celles qui se produisent à l'extérieur du Canada, impliquant des secteurs tels que la construction, le transport, l'agriculture ou les soins de santé. Nous reconnaissons également que l'esclavage moderne touche principalement les cols bleus, ou les professions qui impliquent principalement le travail manuel, qui sont présentes dans les activités des LNC.

Les LNC s'engagent à identifier de manière proactive tout risque d'esclavage moderne dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement. Les LNC identifient les risques de manière proactive par l'entremise d'évaluations des risques, d'une cartographie de la chaîne d'approvisionnement et d'une diligence raisonnable, et gèrent les risques au moyen d'un cadre de politiques, d'une gouvernance d'entreprise, d'une formation et de programmes de conformité. Les LNC entreprennent une cartographie des risques organisationnels et de la chaîne d'approvisionnement qui évalue en profondeur tous les aspects de nos activités et de nos opérations, couvrant tous nos sites et emplacements, y compris les travaux directs effectués par les LNC eux-mêmes ainsi que les travaux indirects que les LNC engagent par l'intermédiaire de sa chaîne d'approvisionnement. Ce processus de cartographie inclut les fournisseurs et les distributeurs de niveau inférieur qui constituent la chaîne d'approvisionnement des LNC. À l'aide d'indices mondiaux comme le Global Slavery Vulnerability Score et Freewalk.org, nous comparons et évaluons nos risques relatifs dans le but de garantir les meilleures pratiques d'atténuation des risques de l'industrie.

Lorsque nos évaluations des risques identifient des domaines de notre activité qui sont exposés à un risque plus élevé d'esclavage moderne, nous mettons en œuvre des mesures de surveillance et d'atténuation renforcées. Nous sommes particulièrement attentifs à l'identification des risques liés à l'engagement de travailleurs issus de populations vulnérables, de zones géographiques à haut risque, de secteurs/industries économiques à haut risque ou de travaux réalisés dans le cadre de modèles d'externalisation/d'embauche de main-d'œuvre.

Cadre, politiques et gouvernance

Aux LNC, nous pensons qu'une bonne gouvernance et nos valeurs organisationnelles de sécurité, de travail d'équipe, d'excellence, de responsabilité, de respect et d'intégrité sont à la base de notre culture d'entreprise et en constituent le fondement. Le conseil d'administration des LNC supervise la gestion de la culture et de la conduite, y compris tout manquement au Code de conduite des LNC. Le Conseil est également responsable de l'examen des Politiques et du Code de conduite des LNC.

Les politiques des LNC donnent le ton depuis le sommet de l'organisation et établissent notre engagement en matière de conduite éthique des affaires et de droits de la personne. L'esclavage moderne est directement abordé dans notre Politique d'éthique et de conduite des affaires, notre Politique de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que dans notre Code de conduite des fournisseurs. Cependant, diverses autres politiques contribuent également à une culture fondée sur le respect des droits de la personne et sur l'engagement en faveur d'une conduite éthique des affaires.

Toutes les politiques des LNC sont accessibles à tous les employés sur le site Web de notre Société. Nos Codes de conduite des employés et des fournisseurs sont tous deux accessibles au public sur le site Web des LNC à l'adresse www.cnl.ca. Le Code de conduite des fournisseurs est également intégré aux clauses contractuelles standard que les LNC établissent avec tous leurs fournisseurs.

Politique d'éthique et de conduite des affaires

La politique des LNC en matière d'éthique et de conduite des affaires donne le ton à l'ensemble de l'organisation et établit les attentes et les exigences selon lesquelles toutes les activités des LNC doivent être menées dans le respect des normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité. Cela exige que tous les travailleurs des LNC fassent ce qu'il faut, en tout temps, même lorsque personne ne regarde. Elle établit la responsabilité des superviseurs et des dirigeants de donner l'exemple et d'établir la norme à suivre pour le reste de l'entreprise. Cette politique souligne aussi explicitement l'insistance absolue des LNC pour que tous les aspects de son activité restent exempts d'esclavage moderne, sous toutes ses formes.

Politique relative aux employés

La politique des LNC en matière de personnel engage les LNC à fournir un environnement de travail qui inclut la sécurité physiologique, où tous les individus sont traités avec dignité et respect. Elle consacre l'engagement des LNC à développer et à maintenir une culture de travail diversifiée, équitable et inclusive qui valorise tous les employés, qui cherche à identifier et à éliminer les obstacles systémiques pouvant affecter les employés et qui fixe des normes de performance élevées. Cette politique décrit comment les LNC valorisent la croissance personnelle et professionnelle des employés, offrent un accès juste et équitable aux opportunités d'emploi et de développement et assurent un environnement de travail positif, collaboratif et inclusif.

Politique de la chaîne d'approvisionnement

La politique relative à la chaîne d'approvisionnement définit la manière dont les LNC mènent leurs activités avec leurs fournisseurs et entrepreneurs par l'intermédiaire de leur chaîne d'approvisionnement. Cette politique met l'accent sur les normes professionnelles et la conduite éthique des affaires comme étant une priorité absolue pour la chaîne d'approvisionnement des LNC. Elle comprend une position claire de tolérance zéro à l'égard de toute forme de trafic d'êtres humains, de travail des enfants ou de travail forcé, et souligne que les droits de l'homme et les pratiques éthiques en matière d'emploi sont toujours la priorité. En outre, cette politique souligne l'engagement de la direction de la chaîne d'approvisionnement en faveur de l'amélioration continue, de la collaboration et de la transparence.

CODE DE CONDUITE

Le Code de conduite des LNC est le document fondamental qui établit les attentes et les normes en matière de comportement et de conduite professionnelle pour tous les travailleurs des LNC. Il sert à guider les actions de chaque employé en tout temps lorsqu'il travaille pour ou au nom des LNC, et la conformité au Code est une condition d'emploi chez les LNC.

Nos valeurs organisationnelles, à savoir la sécurité, le travail d'équipe, la responsabilité, l'intégrité, le respect et l'excellence, sont inscrites dans notre Code de conduite. Ces valeurs sont à la base de notre respect des droits de la personne et de notre opposition à toutes les formes d'esclavage moderne.

Nous exigeons que toute violation présumée du Code, y compris les violations des droits de la personne, soit signalée immédiatement afin qu'elle puisse faire l'objet d'une enquête et être traitée. Les LNC disposent d'une ligne d'assistance téléphonique de dénonciation que chacun peut utiliser pour signaler des violations présumées du Code de conduite de CNL.

Code de conduite des fournisseurs

Le Code de conduite des fournisseurs des LNC établit une compréhension commune des attentes en matière de comportement pour tous les entrepreneurs, consultants et fournisseurs des LNC. Tous les fournisseurs des LNC sont tenus d'assumer la responsabilité de leur propre conduite et de celle des personnes qui travaillent en leur nom sur les projets des LNC. Le Code de conduite des fournisseurs s'applique partout dans le monde où les activités des LNC peuvent être menées. L'adhésion au Code des fournisseurs est une exigence contractuelle pour

faire des affaires avec les LNC. Le Code de conduite des fournisseurs des LNC stipule expressément ce qui suit :

Nous exigeons de tous nos fournisseurs qu'ils agissent de manière respectueuse lorsqu'ils interagissent avec toute personne dans le cadre de la prestation des activités des LNC. Les LNC exigent de tous ses fournisseurs qu'ils soient en mesure de démontrer que, sur leur lieu de travail, ils : respectent l'ensemble des lois, statuts et règlements applicables en matière de santé et de sécurité et qu'ils offrent un environnement de travail sûr et sain à leurs employés et à toutes les personnes avec lesquelles ils sont en contact; n'ont pas recours au travail des enfants ou au travail forcé; ne tolèrent pas la discrimination, le harcèlement et la violence en milieu de travail; veillent à ce que les employés soient libres de faire part de leurs préoccupations sans crainte de représailles; et respectent les droits des travailleurs de s'associer et de négocier collectivement.

Le Code de conduite des fournisseurs stipule également que les fournisseurs sont tenus de signaler tout soupçon crédible concernant d'éventuelles violations de ce Code ou des lois ou réglementations applicables, en rapport avec leur travail avec les LNC.

Notre processus d'évaluation des risques et de diligence raisonnable

Avant d'engager ou de conclure un accord avec des tiers, les LNC prennent des mesures proactives pour évaluer les risques et s'assurer que le tiers partagera notre même engagement en matière des droits de la personne, d'éthique et d'intégrité. Les LNC utilisent une approche globale, basée sur le risque, pour sélectionner et examiner tous les tiers et mener des enquêtes et des évaluations de diligence raisonnable. Ce processus s'appuie sur la tierce partie elle-même, ainsi que sur le travail spécifique que la tierce partie effectuera pour ou au nom des LNC.

En particulier, les LNC examinent tous les tiers pour détecter les risques de conformité commerciale liés : à l'esclavage moderne, aux pots-de-vin et à la corruption, à la conformité des importations et des exportations et à l'espionnage économique ou à l'ingérence étrangère. Les risques identifiés dans le cadre de ce processus de filtrage sont classés et évalués afin de permettre aux LNC d'entreprendre des enquêtes de diligence raisonnable plus approfondies pour vérifier et atténuer le risque.

Mesures correctives

Les LNC s'engagent à adopter une réponse complète au travail forcé et au travail des enfants, ce qui implique de prendre des mesures positives non seulement pour empêcher qu'il ne se produise dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement, mais aussi pour prendre des mesures correctives s'il se produit, malgré tous les efforts déployés pour l'éviter. Cela inclut une enquête approfondie sur tout cas suspect afin de déterminer quelles améliorations des contrôles internes des LNC pourraient réduire davantage le risque de récurrence future.

Les LNC sont conscients et sensibles à la possibilité que certaines familles et populations vulnérables puissent être

affectées négativement par nos efforts visant à éliminer le travail forcé et le travail des enfants de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement. Dans les cas où les LNC doivent réduire ou éliminer certains aspects de leurs activités en raison de considérations liées aux risques de travail forcé et de travail des enfants, nous nous engageons à prendre des mesures raisonnables pour atténuer la perte de revenu qui pourrait être ressentie par ces personnes vulnérables.

Notre formation

La formation est un élément essentiel au succès du programme d'éthique et de conduite des affaires des LNC. Le respect des attentes et des normes énoncées dans la Politique d'éthique et de conduite des affaires et dans le Code de conduite des LNC est une condition de travail pour tous les employés des LNC, de l'atelier à la salle du conseil d'administration. Chaque année, chaque employé est tenu de suivre une formation en matière d'éthique et de signer un document attestant qu'il a lu et compris le Code de conduite et qu'il se comportera conformément aux normes et aux attentes en matière de comportement qui y sont énoncées. Cette formation annuelle et cette attestation comprennent un contenu spécifique sur la politique et le programme de lutte contre l'esclavage moderne des LNC.

En plus de cette formation générale pour l'ensemble du personnel, les employés occupant certaines fonctions tournées vers l'extérieur, qui interagissent directement avec nos tiers, reçoivent une formation avancée supplémentaire et sont sensibilisés à l'esclavage moderne, à la manière de le repérer et à ce qu'il faut faire en cas d'identification de signaux d'alerte. Cela permet de s'assurer que les bonnes personnes disposent des connaissances et de la formation nécessaires pour identifier les indicateurs d'alerte précoce qui signalent aux LNC un risque qui pourrait nécessiter une enquête.

Notre programme de conformité

Le respect de notre Code de conduite est une attente fondamentale chez les LNC. Les LNC disposent d'un bureau de l'éthique et de la conduite des affaires, dédié à la réception et à l'examen des signalements ou préoccupations liés aux violations du Code de conduite.

L'existence d'une solide culture du signalement est également un élément essentiel de la conformité. En vertu du Code de conduite des LNC, toute préoccupation concernant une éventuelle violation du Code, soit par l'intermédiaire de la direction, des ressources humaines ou de la ligne téléphonique de signalement anonyme des LNC, afin que les problèmes puissent être résolus le plus rapidement possible. La ligne de signalement anonyme est à la disposition des employés, des entrepreneurs et du grand public en tout temps, et est surveillée directement par le service d'éthique et de conduite des affaires. Toutes les enquêtes d'entreprise aux LNC sont réalisées par des professionnels qualifiés, sous la supervision du vice-président des Affaires juridiques. Les résultats des enquêtes sont communiqués, dans leur ensemble, à la direction et au conseil d'administration.

Tous les dirigeants des LNC sont tenus de promouvoir et d'encourager une culture du signalement, où les préoccupations sont soulevées en temps opportun et où les employés qui signalent des problèmes de bonne foi sont protégés contre les représailles ou les sanctions.

Évaluer notre efficacité

Les LNC sont une organisation apprenante et s'engagent à contrôler et à améliorer en permanence son efficacité. Pour soutenir cet engagement, les LNC effectuent de nombreux audits internes, auto-évaluations, examens POEX (expérience opérationnelle), exercices d'analyse comparative et processus de performance corrective. Le programme d'éthique et de conduite des affaires des LNC, en particulier, fait l'objet d'audits réguliers, d'examens, d'analyses comparatives et d'évaluations.

Le programme d'éthique et de conduite des affaires rend compte directement au comité exécutif de surveillance du Code de conduite, ainsi qu'au comité d'audit du conseil d'administration, sur une base régulière, en fournissant des informations globales sur les problèmes, les tendances et les domaines d'intérêt. Ces rapports réguliers à la haute direction et au conseil d'administration permettent une bonne gouvernance en ce qui concerne la culture et la conduite des affaires des LNC.

Approbation

Il n'y a pas eu de cas connu ou d'occurrence d'esclavage moderne dans les opérations ou la chaîne d'approvisionnement des LNC en 2024.

Cette déclaration a été officiellement approuvée par le conseil d'administration des LNC le 19 février 2025.

Signé,

Jack Craig

Président et chef de la direction, Laboratoires Nucléaires Canadiens



Canadian Nuclear
Laboratories

Laboratoires Nucléaires
Canadiens